



COMITÉ DE PILOTAGE

RAPPORT

21.06.2024

CONVENORS	Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour la FEB)
SECRÉTAIRE	Bart Engels (AGD&A)
PRÉSENTS	Abram Op de Beeck (BASF pour la FEB), Bart Engels (AGD&A), Jan Van Wesemael (Alfaport - Voka), Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENSCIA), Ivan Verborgh (AGD&A), Laurent Waterschoot (AGD&A), Tom De Ridder (Audi pour Agoria), Marc Wouters (TotalEnergies pour Energia), Kevin Verbelen (Agoria), Joëlle Delvaux (AGD&A), Pieter Haesaert (CRSNP), Gunther Boffel (AGD&A), Stephan Legein (AGD&A), Dorothy Cardoen (AGD&A), Werner Rens (AGD&A), Renate Simon (AA)
EXCUSÉS	Liesbet Fransen (AGD&A), Kristian Vanderwaeren (AGD&A), Bert Matthijs (AGD&A), Jef Hermans (Portmade pour Forward Belgium), Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Kristof Vranckaert (AGD&A)

Point 1 de l'ordre du jour : Accroissement de l'impact des entrepreneurs belges sur le développement des instruments de classement tarifaire

Service Tarif actif dans les comités chez Taxud et OMD : C'est là que les propositions sont élaborées et votées.

Portée : Fournir une base pour soutenir la discussion sur les possibilités d'impact.

Le service Tarif participe à l'aspect législatif du classement tarifaire et participe activement à divers comités au niveau de l'UE et de l'OMD, où de nouvelles législations sont adoptées.

Comment les opérateurs peuvent-ils avoir un impact ?

Consultation par des organisations professionnelles et groupes d'intérêt : Les organisations professionnelles et groupes d'intérêt peuvent contacter le service Tarif sur les dossiers discutés dans les différents comités pour communiquer et expliquer leur position motivée.

Ces questions peuvent être envoyées directement à l'adresse e-mail du service Tarif : da.lex.tariff@minfin.fed.be.

Attention : Il s'agit d'une initiative au niveau de l'organisation professionnelle ou du groupe d'intérêt.

Liste des organisations avec chapitres Nomenclature combinée (NC) : Le service Tarif établira une liste des organisations, liée aux chapitres de la NC dans lesquels elles sont impliquées. L'objectif est que le service Tarif puisse s'adresser à ces organisations pour obtenir des informations sur les dossiers en suspens au sein des comités.

Les organisations professionnelles et groupes d'intérêt qui souhaitent figurer sur la liste peuvent le faire savoir par l'intermédiaire du Forum national. Les données suivantes sont importantes :

- o nom de l'organisation,
- o nom de la personne de contact,
- o fonction de la personne de contact,
- o e-mail de la personne de contact (éventuellement un numéro de téléphone),
- o chapitres de la NC par lesquels elles sont concernées.

Les parties intéressées peuvent se faire connaître via forumda@minfin.be et communiquer les SH pour lesquels elles souhaitent apporter un input.

Attention : Il s'agit d'une initiative au niveau de la fédération professionnelle ou du groupe d'intérêt.

Question :

- À quel niveau l'AGD&A situe-t-elle cet input : input au niveau européen ou au niveau BE : Il s'agit d'input au niveau BE.

Point 2 de l'ordre du jour : Points de travail Assemblée générale

- **Commission multidisciplinaire :**

Executive Summary, mais le contenu des discussions ne peut pas être partagé. Les membres du Comité de pilotage reçoivent les rapports. Le Comité de pilotage peut mener des actions éventuelles.

- **Processus MASP :**

Pour soutenir la poursuite du déploiement du MASP, l'Administration générale des Douanes et Accises a mis en place une réunion de suivi hebdomadaire. Cela par analogie avec la gestion de la crise du coronavirus et les mesures de sanctions contre la Russie. Au sein de ce groupe de travail, l'AGD&A peut soulever des questions, en discuter et les confier à des experts. Si nécessaire, des décisions peuvent également être prises ici.

L'approche consiste à couvrir tant les cas internes qu'externes. L'AGD&A mise ainsi sur la centralisation de l'expertise dont elle dispose. L'un des principaux points d'action en cours est l'élaboration et l'approbation de la procédure d'urgence AES et IDMS.

L'AGD&A demande aux opérateurs qui souhaitent commencer à introduire les nouvelles applications de le notifier par l'intermédiaire de l'helpdesk. Bien entendu, il est également possible que cette planification soit assurée par les fournisseurs de logiciels.

- **GT Opérations :** Le groupe de travail Opérations prévoit le début des activités renouvelées le 5 juillet. L'approche consiste, avec un sous-groupe de travail restreint, à rédiger les questions clés en termes concrets afin qu'elles puissent être discutées au sein du groupe de travail interne de l'AGD&A. Il s'agit principalement de questions opérationnelles.

Les convenors enverront un appel à l'action aux membres du GT dans la semaine du 24 juin pour demander une délégation pour le SGT MASP. Il est préférable que cette délégation soit large mais limitée, afin que les choses restent praticables.

Un document analogue à la Q&A CDU – 2016 semble être le résultat souhaité.

Poursuite de l'élaboration de la FAQ :

Concrètement : Par processus ?

Comment élaborer : Technique vs. Opérationnel

- **GT Stratégie numérique :** Le GT se concentre sur la rédaction d'un plan de déploiement. Il s'agit notamment des actions à mener par les différents stakeholders. La nécessité de démarrer doit être définie (procédure d'urgence, analyse du planning, pilotes, etc.).

Point d'action du Comité de pilotage :

En concertation, fixer des priorités pour faciliter le déploiement. Réunion planifiée le 5 juillet.

- **CDU :**

Comme indiqué précédemment, l'AGD&A voit des opportunités dans la mise en place d'un sous-groupe de travail relatif au CDU. En effet, après la présidence, l'AGD&A peut participer activement aux discussions en cours.

Il est important de noter que la première lecture de la proposition de réforme du CDU n'est pas encore terminée. À ce stade, il s'agit donc encore de fournir des explications (techniques, sur le contenu, etc.) aux États membres.

Les convenors du GT EAB étudient la manière de mettre cela en place et élaboreront une proposition dans la période à venir. Le résultat final devrait être un document que les fédérations et l'AGD&A peuvent soumettre à la Commission. La possibilité de l'étendre au niveau du Benelux peut être envisagée.

En ce qui concerne le partage d'informations sur la Présidence, l'AGD&A prévoit une session d'information pour les entreprises 3C au début du mois d'octobre. La portée doit encore être déterminée en détail. L'AGD&A étudie la possibilité d'étendre cette mesure aux opérateurs économiques agréés.

Les prochaines réunions auront lieu le vendredi 26 juillet 2024 (13 h), le vendredi 30 août (13 h), le vendredi 4 octobre 2024 (13 h) et le vendredi 6 décembre 2024 (13 h).